

*À paraître dans la Revue trimestrielle des droits de l'homme en 2025
(accepté pour publication).*

**L'ENJEU DE LA PREUVE DANS LE CONTENTIEUX DE LA DISCRIMINATION
AU TRAVAIL : UNE ANALYSE SYSTÉMATIQUE DE CINQ ANNÉES DE
JURISPRUDENCE DES JURIDICTIONS DU TRAVAIL¹**

Julie Ringelheim

Chercheure qualifiée au FRS-FNRS et Professeure à l'Université catholique de Louvain

Olivier Struelens

Chercheur post-doctorant à l'Université catholique de Louvain

et Jogchum Vrielink

*Professeur à l'Université catholique de Louvain Saint-Louis Bruxelles
et à la Katholieke Universiteit Leuven*

Résumé

À partir d'un examen approfondi des décisions rendues par les cours et tribunaux du travail en Belgique entre 2015 et 2019, cet article analyse les difficultés persistantes posées par la question de la preuve dans le contentieux de la discrimination au travail. Il montre tout d'abord que, malgré la consécration légale du mécanisme du partage de la charge de la preuve conformément au droit de l'Union européenne, l'insuffisance, aux yeux des juges, des éléments probatoires fournis par le plaignant reste un motif très fréquent d'échec des recours. Notre analyse met ensuite en lumière l'incidence que le type de preuve présentée par les plaignants peut avoir sur l'issue du recours, la force probante reconnue par les juges aux éléments susceptibles d'être produits à titre probatoire variant selon leur nature. Enfin, l'examen de la motivation des décisions débouchant sur un constat de manque de preuve révèle des résistances, de la part d'une partie des juges, envers certains concepts-clés du droit anti-discrimination.

**The Problem of Proof in Employment Discrimination Litigation:
A Systematic Content Analysis of Five Years of Labour Courts' Case-law**

Abstract

Based on a thorough study of judgments issued by labour courts in Belgium between 2015 and 2019, this article explores the persisting difficulties raised by the issue of proof in employment discrimination litigation. It first highlights that, despite the legal recognition of the rule of the sharing of the burden of proof in accordance with European Union law, the insufficiency, in the eyes of judges, of the evidence provided by the plaintiff remains a very frequent cause of unsuccessful appeals. Second, our analysis shows the impact the type of proof submitted by the plaintiff may have on the outcome of the case as the evidential value recognized by judges to

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre du projet de recherche PDR *Combattre la discrimination par le droit : l'expérience belge en question. Une recherche socio-juridique*, financé par le FRS-FNRS. Les auteurs remercient Caroline Simon, qui a collaboré comme chercheuse post-doctorante à ce projet entre 2019 et 2021, pour l'aide précieuse qu'elle a apportée dans la collecte de décisions et la création de la base de données jurisprudentielle, et Laurent Fastrez pour sa contribution à l'analyse de contenu. XXX Ajouter remerciements des présidents des Cours du travail de Bruxelles, de Mons, de Liège et de Gand, qui nous ont autorisés à réaliser une recherche dans la base de données de leur juridiction XXX.

the elements susceptible of being used as proof varies depending on their nature. Lastly, investigating the reasons given by judges for reaching a finding of lack of evidence reveals resistances, on the part of a number of judges, towards certain key-concepts of anti-discrimination law.